

Vos questions / nos réponses

# mon père boit

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/03/2010 13:20

mon père boit que faire pour nous maman et moi ????

---

**Mise en ligne le 16/03/2010**

Bonjour,

Vivre aux côtés d'une personne qui consomme de l'alcool peut être difficile et source de souffrance. Lorsque c'est le cas, il est important de pouvoir être soutenu. Il existe des lieux qui viennent en aide aux personnes alcooliques mais il arrive que la personne qui boit ne soit pas encore prête à se faire aider, il y a souvent besoin de temps pour que la personne puisse accepter avoir un problème d'alcool, parfois même il n'est pas possible d'en parler avec elle. Cela peut être très difficile pour les proches, et c'est pourquoi les centres qui aident les personnes alcooliques sont là aussi pour soutenir la famille, l'entourage. Vous pouvez, vous et votre maman, contacter l'un de ces centres dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message.

Il existe aussi "Al-Anon", c'est l'équivalent des "AA" (Alcooliques Anonymes) pour les personnes de l'entourage. Ils tiennent des réunions régulièrement où chacun peut parler de ce qu'il vit et écouter ce que vivent les autres ; cela permet aux proches de se soutenir mutuellement, de se sentir moins seul à vivre des choses difficiles, de s'enrichir de l'expérience des autres et de se donner un peu de courage... Nous vous donnons également l'adresse de leur site internet en fin de message.

Demander de l'aide peut être délicat, difficile. Nous vous encourageons à continuer de le faire, comme vous l'avez fait en nous contactant sur notre site. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit d'un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un écoutant prendra le temps de réfléchir avec vous à ce qui se passe et aux possibilités d'aide pour vous et votre maman.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

## **Centre Alcoologique de Jour CAJ**

25, avenue du Général Horne  
**59300 VALENCIENNES**

**Tél :** 03 27 28 19 30

**Site web :** [www.ch-saint-amand-les-eaux.fr](http://www.ch-saint-amand-les-eaux.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

**Accueil du public :** Pour les activités thérapeutiques (CATTP ou hospitalisation de jour) : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Pour les consultations : de 9h à 18h suivant les jours et le samedi matin.

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Centre La Boussole**

57 avenue Désandrouin  
Centre la Boussole  
**59300 VALENCIENNES**

**Tél :** 03 27 14 05 90

**Site web :** [www.ch-valenciennes.fr](http://www.ch-valenciennes.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, un mardi par mois jusque 20h et les samedis en semaine impaire de 9h à 12h

**Accueil du public :** Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, un mardi par mois jusque 20h et les samedis en semaine impaire de 9h à 12h

**COVID -19 :** Port du masque et désinfection des mains. Les consultations peuvent être proposées en distanciel (par téléphone) ou présentiel.

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Al-Anon, groupes de parole pour l'entourage](#)